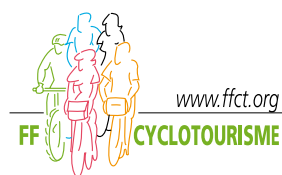




de la Fédération française de cyclotourisme

➔ *Principales décisions - réunion du Comité directeur du
vendredi 20 mai 2016*





Principales décisions - réunion du Comité directeur du vendredi 20 mai 2016

1 – Approbation du compte-rendu de la réunion de mars 2016 :

Le compte-rendu de la réunion du 11 mars 2016 est, après relecture et amendements, validé. Ce compte-rendu sera publié dans le prochain Bulletin fédéral.

2 – Modifications des statuts fédéraux et du règlement intérieur :

Afin de respecter différentes directives ministérielles, une modification du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage et une modification des statuts pour la reconnaissance d'utilité publique sont validées. Elles devront être ratifiées par l'assemblée générale extraordinaire fédérale en décembre 2016.

3 – Récompenses :

Afin d'harmoniser les calendriers des différentes demandes de récompenses fédérales, les demandes devront être déposées pour le 30 septembre de l'année « n » afin d'être remises lors des assemblées générales de l'année en cours « n ». Toutes les demandes reçues après le 30 septembre seront remises au titre de l'année « n+1 ». Le délai pour déposer des demandes de médailles fédérales reste fixé au 31 août de l'année « n ».

4 – Statuts et Règlement intérieur « types » pour les comités régionaux :

Dans le cadre de la transformation des ligues régionales en comités régionaux, les nouvelles trames « type » des statuts et du règlement intérieur sont validées.

5 – Dépôts des marques et dessins :

Comme régulièrement, un certain nombre de marques ou de dessins déposés à l'INPI sera renouvelé afin que la FFCT conserve leur usage exclusif.

6 – Assurances :

L'assureur de la FFCT – Allianz – a, dans le cadre des négociations annuelles pour la reconduction du contrat fédéral, fait part du déséquilibre de ses comptes, à cause entre autres de l'augmentation des décès et d'une baisse du nombre de Grand Braquet. Comme le contrat le permet, Allianz a proposé une augmentation du montant des primes annuelles individuelles (Petit Braquet, Grand Braquet, ...) et/ou une diminution des garanties.

Le comité directeur a décidé d'accepter, une baisse des capitaux décès pour l'assurance « Petit Braquet », afin que les tarifs pour l'année 2017 restent inchangés.

7 – Finances :

Les tarifs 2016 des licences, de l'abonnement à la revue « Cyclotourisme » et du gîte fédéral d'Aubusson d'Auvergne sont reconduits sans augmentation pour 2017.

8 – Concours « photos » :

Afin d'éviter le cumul des prix dans les différentes catégories du concours « photo », le règlement est modifié en conséquence. Un candidat primé dans une catégorie ne pourra être classé dans les autres. Cette modification entrera en vigueur en 2017.



9 – Manifestations à label et aide financière :

Le règlement des manifestations à label est modifié afin de donner la possibilité aux organisateurs de bénéficier d'une avance financière de 1 500 euros remboursable. Après la manifestation, le comité directeur se donne la possibilité de la transformer ou pas en subvention en fonction des documents transmis et, éventuellement d'accorder une aide complémentaire de 1 000 euros.

10 - Convention :

Une convention sera prochainement signée avec l'organisme « Be-Bike » afin qu'il devienne « partenaire » de la FFCyclotourisme : il s'agit de mettre en relation une personne cherchant un vélo avec un loueur occasionnel. De plus, ce partenariat permettra de mettre en avant le site fédéral « veloenfrance.fr ».

11 – Congrès fédéral de Colmar – 10 et 11 décembre 2016 :

Le congrès fédéral se déroulera les 10 et 11 décembre 2016. Ce congrès sera composé d'une Assemblée Générale Extraordinaire et d'une Assemblée Générale Ordinaire. Cette dernière sera de surcroît électorale avec la désignation d'un nouveau Comité directeur. Ce nouveau Comité directeur aura la charge de présenter un Président qui devra être confirmé par la salle.

Le samedi après-midi sera consacré à la réflexion sur deux thèmes :

- La nouvelle organisation territoriale des structures : quelle place pour les Comités régionaux entre la Fédération et les Comités départementaux ?
- L'accueil dans les clubs : comment faire venir de nouveaux licenciés ?

12 – Convention :

Année 2017 :

Le calendrier des Vertes-Tout-terrain 2017 sera le suivant :

- **15 janvier** - Que du Bonheur – Saint-Pons-la-Calm (30),
- **22 Janvier** - Sillon - Lac – Savenay (44),
- **19 février** - Rando des Renards des Sables – Flines-Lez-Raches (59),
- **30 avril** - La Piste des Sangliers - Hyères (83),
- **30 avril** - Sundgau Bike – Bettendorf (68),
- **4 juin** - La Pente et Côte – Bourgueil (37),
- **9 et 10 septembre** - Les Roc'h des Monts d'Arrée – Huelgoat (29),
- **29 octobre** - La Zifoun'Oise – Chambly (60).

Année 2018 :

Un dossier d'intention de candidater pour l'organisation du Congrès fédéral a été déposé par le Codep 24.

Ce congrès se déroulera, sous réserve du dépôt d'un dossier complet avant le 1er septembre 2016, à Boulazac (banlieue de Périgueux), en décembre 2018.

Année 2019 :

La Semaine fédérale internationale se déroulera à Cognac du 04 au 11 août 2019. Elle sera organisée par le Cognac Cyclotourisme Club.

Année 2020 :

Un dossier d'intention de candidater pour organiser la Semaine fédérale internationale de 2020 a été déposé par le Comité départemental de la Manche pour une organisation à Valognes (50).

Responsables : Dominique Lamouller et Patrice Legal - N° ISSN : 1634-5290

Diffusion : membres du comité directeur, chargés de mission,
membres des commissions nationales et conseils disciplinaire, présidents de ligues,
présidents de comités départementaux, présidents de clubs, Centre cyclotouriste "Les 4 vents",
représentants départementaux élus des membres individuels, présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.